

**DEVOTEAM**  
 Société anonyme au capital of 1.539.872,57 Euros  
 Siège social: 73, rue Anatole France – 92300 Levallois - Perret  
 402 968 655 RCS Nanterre

**RESULTAT DES VOTES**  
**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 avril 2009**

Les actionnaires se sont réunis durant l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le mardi 28 Avril 2009 à 10h chez Devoteam. Le résultat des votes est le suivant :

<b>Assemblée Générale Ordinaire</b>		<b>Acceptée à %</b>
<b>Résolution n°1</b>	Approbation des comptes sociaux 2008 Approbation des dépenses et charges non déductibles.	99.82
<b>Résolution n°2</b>	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008.	99.69
<b>Résolution n°3</b>	Approbation des conventions réglementées	97.53
<b>Résolution n°4</b>	Quitus donné aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi qu'aux Commissaires aux comptes.	94.96
<b>Résolution n°5</b>	Affectation du résultat de l'exercice 2008, fixation du dividende et de sa date de mise en paiement.	100
<b>Résolution n°6</b>	Approbation du montant global des jetons de présence.	99.88
<b>Résolution n°7</b>	Autorisation donnée au Directoire de faire racheter les actions de la société dans la limite de 10% du capital social.	100
<b>Résolution n°8</b>	Renouvellement du mandat de Monsieur Bertrand de Bentzmann en tant que membre du Conseil de surveillance.	92.37
<b>Résolution n°9</b>	Renouvellement du mandat de Monsieur Yves de Talhouët en tant que membre du Conseil de surveillance.	92.56
<b>Résolution n°10</b>	Pouvoirs pour formalités.	100

<b>Assemblée Générale Extraordinaire</b>		<b>Acceptée à %</b>
<b>Résolution n°11</b>	Approbation de l'émission de bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BSPCE").	82.67
<b>Résolution n°12</b>	Délégation de compétence au Directoire pour constater l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSPCE.	86.74
<b>Résolution n°13</b>	Autorisation au Directoire d'attribuer des options d'achat ou de souscription d'actions.	80.45
<b>Résolution n°14</b>	Délégation de compétence au Directoire pour procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un PEE.	0.12
<b>Résolution n°15</b>	Pouvoirs pour formalités.	100